

L'an deux mil dix-sept, le vingt-deux mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Moirans-en-Montagne était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Serge LACROIX, Maire.

Membres excusés : Estelle BERREZ (pouvoir à Catherine DURY)
..... Annabelle BOUVARD (pouvoir à Didier BERREZ)
..... Alain-Stéphane OBERSON (pouvoir à Serge LACROIX)
..... Eddy LUSSIANA (pouvoir à Grégoire LONG)
Membre absent : Magali PEUGET

M. le Maire signale que Rachel BOURGEOIS a fait part de son retard à cette séance.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire au sein du Conseil ; Madame Mekkia ED-DHIMENE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire ouvre cette nouvelle séance du Conseil Municipal. Il interroge les membres du Conseil quant à d'éventuelles remarques sur le compte-rendu de la précédente séance du 13 mars 2017. Aucune remarque n'étant formulée, il poursuit en présentant les documents remis sur table au début de la séance :

- ✓ Résultats des consultations engagées :
 - Travaux de voirie 2017
 - Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage : contrôles DSP
 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une chaufferie bois et l'installation d'une chaudière à granules
 - Etablissements bancaires - Ligne de trésorerie

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le vendredi 23 juin (*date à confirmer par la Préfecture du Jura*) pour l'élection des grands électeurs appelés à voter lors des élections sénatoriales de septembre 2017.

1. Affaires générales et foncières

➤ **Cession de terrain route du Hangar à M. REVENAZ**

M. le Maire rappelle que la commune est propriétaire de la parcelle cadastrée section AX n°109 située Route du Hangar et jouxtant la parcelle AX n°110 appartenant à M. et Mme REVENAZ Vincent domiciliés 185 Route de la Viaz 74700 DOMANCY.

M. et Mme REVENAZ Vincent ont sollicité la commune par courrier en date du 3 mars 2017 pour acquérir une partie de la parcelle cadastrée section AX n°109. Le document d'arpentage étant en cours de discussion, Monsieur le Maire propose de ne pas soumettre ce projet de cession au vote de ce conseil municipal. La décision est reportée à une prochaine séance.

➤ **AMI Revitalisation bourg-centre**

Le Comité technique s'est réuni le 3 mai 2017. Les cabinets Soliha et Au-Delà du Fleuve ont présenté une proposition de programme d'actions décliné en plusieurs thématiques : habitat, commerce, équipement – service et tissu associatif, tourisme, circulation et stationnement, circulations douces et paysage. Il s'agit maintenant de définir les actions prioritaires à déployer dans chacune de ces thématiques pour revitaliser le bourg-centre et le centre-ville.

Pour ce faire, les commissions communales et intercommunales existantes s'approprieront l'ensemble de ces thématiques selon leur domaine de compétence. M. le Maire propose donc la répartition suivante :

<i>Thématiques - Enjeux et objectifs</i>	<i>Commissions</i>
Habitat « Habiter le cœur de Moirans-en-Montagne »	1 ^{ère} commission – Affaires Sociales & Logement. ↳ Jean-Pierre Brocard
Commerce « Retrouver la centralité pour le rayonnement du bourg centre »	2 ^{ème} commission – Education / Culture / Commerce / Vie Associative en lien avec la commission Développement Economique de la CC Jura Sud ↳ Laurence Mas – Serge Lacroix
Equipements, services et tissu associatif « Des vecteurs privilégiés pour le vivre ensemble »	2 ^{ème} commission – Education / Culture / Commerce / Vie Associative ↳ Laurence Mas – Jacques Bauduret
Tourisme « Diversifier les moteurs de la promotion touristique pour reconquérir le centre de Moirans-en-Montagne »	3 ^{ème} commission – Travaux & Environnement en lien avec la commission Tourisme – Commerce et Patrimoine de la CC Jura Sud ↳ Didier Berrez – Jacques Zaninetta
Circulation et stationnement « Apaiser les circulations et conforter la dynamisation »	3 ^{ème} commission – Travaux & Environnement ↳ Didier Berrez
Circulations douces « En faire un outil de convivialité et de découverte du territoire »	3 ^{ème} commission – Travaux & Environnement en lien avec la commission Environnement et PnrHJ de la CC Jura Sud ↳ Didier Berrez – Gérald Husson
Paysages et perception « L'identité locale support de l'attractivité »	3 ^{ème} commission – Travaux & Environnement en lien avec la commission Environnement et PnrHJ de la CC Jura Sud (PLUi) ↳ Didier Berrez – Gérald Husson

La prochaine réunion du Comité Technique aura lieu le 31 mai 2017. Chacun est invité à participer à ces travaux visant à la revitalisation de Moirans-en-Montagne.

2. Avancement des travaux des commissions communales

➤ Commission Affaires sociales / Logement

Tirage au sort des jurés d'Assises 2018

A la demande de M. le Préfet du Jura, un tirage au sort public doit être réalisé, afin de dresser une liste de 6 personnes pouvant être appelées à être juré d'assises pour l'année 2018.

Ont été tirées au sort :

- ✓ 48 : AUGER Véronique
- ✓ 201 : BULUCU ép. YUREKLI Hatice
- ✓ 490 : GONCALVES Delphine
- ✓ 807 : MILLET Alain
- ✓ 1000 : RICHARD Laurent
- ✓ 1193 : ZOUAOUI ép. SOLTANI Afrah

Jean-Pierre Brocard informe les conseillers municipaux que le tirage au sort pour le nouveau canton se tiendra le 21 juin 2017 en mairie de Moirans-en-Montagne.

Elections législatives : tenue des bureaux de vote

Jean-Pierre Brocard remercie les conseillers municipaux qui ont participé à la tenue des bureaux de vote lors des élections présidentielles. Il rappelle que chaque conseiller est de nouveau sollicité pour le 1^{er} tour des élections législatives qui aura lieu le dimanche 11 juin 2017, et pour le 2^{ème} tour, le dimanche 18 juin 2017 de 8h00 à 18h00. Chacun est invité à s'inscrire sur le planning de tenue des bureaux de vote.

➤ Commission Education Culture Vie associative

Accueil de loisirs Tom Pouce

Laurence Mas rappelle qu'une convention pluriannuelle d'objectifs a été signée avec les FRANCAS le 19 décembre 2014, pour une durée de 4 ans (2014-2017). Un avenant (n°1) a été signé le 29 septembre 2016 pour le versement de la subvention annuelle en 3 fois. A ce titre, Laurence Mas propose d'allouer la somme de 45 000 € à l'association Les FRANCAS du Jura au titre du 1^{er} acompte de la subvention 2017 de fonctionnement de l'accueil de loisirs Tom Pouce.

Pour information, une rencontre avec la CAF du Jura est prévue le mardi 23 mai 2017 concernant le bilan de l'année 2016 et la préparation du renouvellement du Contrat Enfance & Jeunesse 2018-2021.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ecole primaire Roger Millet

Laurence Mas propose de verser une subvention d'un montant de 3 000 € à l'école primaire Roger Millet pour le séjour aux Moussières, comme chaque année.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

JEMA 2017

Nicolas Bœuf, élu référent Ville & Métiers d'Art, a pris part aux Journées Européennes des Métiers d'Art qui se sont déroulées les 1^{er} et 2 avril 2017 à la Maison de l'émail de Morez.

15 artisans ont été accueillis sur les deux journées ; la fréquentation sur les 2 jours a été de 450 à 500 visiteurs. C'est moins que les autres années, mais le lieu n'est pas très vaste ; le public a pu ainsi bénéficier d'un accueil privilégié. Les ateliers destinés au public ont été très appréciés et sont à développer comme spécificité des JEMA organisées par le collectif.

Les prochaines JEMA auront lieu :

- ✓ les 6, 7 et 8 avril 2018 à Saint-Claude
- ✓ en 2019 dans une commune de Jura Sud
- ✓ en 2020 à Moirans-en-Montagne.

Nicolas Bœuf doit contacter Claude BENIER-ROLLET afin de lui proposer de participer aux réunions de préparation des JEMA 2018 puisque la Communauté de Communes Jura Sud sera organisatrice des JEMA en 2019.

Manifestations du Comité Culturel d'Animation

Le **nettoyage de printemps** a rassemblé une quarantaine de personnes sur différents sites. Cette année, moins de déchets qu'en 2016. Laurence Mas remercie l'école privée, le collège et le lycée pour leur participation également.

Pour l'édition 2018, Laurence Mas souhaiterait renforcer la participation des écoles ; pour ce faire, elle leur communiquera l'information dès le Conseil d'école de rentrée.

144 personnes ont participé au **thé dansant** du dimanche 14 mai - mais très peu de moirantins.

Une centaine de personnes se sont rendues au **pique-nique moirantin** le vendredi 19 mai, où l'animation par le Country Club de Lavans-les-Saint-Claude a été très appréciée.

Enfin, Laurence Mas rappelle les manifestations à venir, dont la fête de la musique le 21 juin, l'élection de Miss Jura le 24 juin et la fête de la forêt le 1^{er} juillet.

➤ **Commission Travaux / Environnement**

Consultations engagées – Choix des entreprises

1. Travaux de voirie

Didier Berrez présente le résultat de la consultation pour les travaux de voirie. Il est rappelé que les critères d'analyse des offres portaient à la fois sur le prix et la valeur technique :

		Eiffage Courlaoux	Routière Guenuchot	SJE	Bonnefoy
Valeur technique	40	30	29	34	32
Critère prix	60	60,0	53,1	56,7	55,5
Total	100	90,0	82,1	90,7	87,5

Offre anormalement
basse sur un prix
unitaire

Il est proposé de retenir l'offre des Ets. SJE pour un montant de 48 824,50 € (tranche ferme) et 4 080,50 € HT (tranche optionnelle = ralentisseur rue Pasteur). Il est précisé que l'ordre de service pour la tranche optionnelle sera donné selon les résultats de l'étude menée sur le nouveau plan de circulation.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Monsieur le Maire tient à féliciter la 3^{ème} commission pour le travail réalisé pour mener à bien les consultations des entreprises : définition d'un cahier des charges pour chaque dossier, spécifications techniques etc.

2. Contrôle Délégation de Service Public – Eau potable

Didier Berrez présente le résultat des offres reçues en mairie :

		Montant TTC
KPMG	Châlon-sur-Saône (71)	14 400,00 €
IRH	Chaponnay (69) Paris	12 960,00 €
ACS	Lagnieu (01)	5 220,00 €
Bac Conseils	Fontaines sur Saône (69)	10 080,00 € 8 160,00 €

Il est proposé de retenir l'offre d'Assistance Conseil Service - Stéphanie Paulin pour un montant de 5 220 € TTC.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

3. Contrôle Délégation de Service Public – Chaufferie bois et réseau de chaleur

Didier Berrez présente les offres reçues en mairie :

		Montant TTC
INDDIGO	Chambery (73)	8 820,00 €
ASSIST	Metz (57)	10 812,00 €
Prestation à bon de commande		10 884,00 €

Il est proposé de retenir l'offre d'Inddigo - Marine Fichau pour un montant de 8 820 € TTC.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

4. Mission de maîtrise d'œuvre

Construction d'une chaufferie bois et installation d'une chaudière à granules

Didier Berrez présente le résultat de la consultation pour cette mission de maîtrise d'œuvre. Il est rappelé que les critères d'analyse des offres portaient à la fois sur le prix et la valeur technique :

Bureau d'étude	Note sur 100	Critère Prix (60%)	Valeur technique (40%)
Montagnon BET (39)	96,0	57,0	39,0
CIE Dupaquier (71)	77,1	54,6	22,5
SYNAPSE Construction (39)	67,4	32,4	35,0
LAZZAROTTO Fluides (39)	95,0	60,0	35,0

Il est proposé de retenir l'offre du Bureau d'Etudes Techniques MONTAGNON Serge – 27 Rue Principale 39300 LE VAUDIOUX pour un montant total de 26 964.00 € TTC.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Rue du Moulin - Marché de travaux Voirie - Routière Guenuchot : Avenant n°1

Didier Berrez rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 15 février 2017 ayant confié le marché de travaux au groupement d'entreprises Routière Guenuchot (Zone artisanale 39260 Charchilla) – Jura Granulat (Route de l'Étang 39260 Charchilla) - SOTRAC (1 rue Charles Favre 39260 Moirans-en-Montagne) pour un montant de 93 148,60 € HT, pour la reprise du mur du Murgin dans la rue du Moulin.

Suite à l'effondrement partiel du mur, il est nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires pour consolider ce mur.

M. le Maire fait lecture du projet d'avenant au marché de travaux présenté par l'entreprise et validé par le maître d'œuvre Profil Etudes, et propose au Conseil d'approuver les termes de l'avenant au marché de travaux, soit une augmentation du montant du marché de 11 973,50 € HT.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Convention de vente d'eau au SIE de la Mercantine

Didier Berrez rappelle qu'une nouvelle conduite d'eau, d'une longueur de 8 km, a été posée en 2012 depuis le site « En Sapey » jusqu'au giratoire sud de Moirans-en-Montagne. En 2012, lors du raccordement du Centre Equestre de Charchilla, une vente d'eau a été consentie au Syndicat Intercommunal d'eau de la Mercantine. Le tarif a été calculé à partir du coût d'investissement des 5 km de conduite et du surpresseur.

Ce tarif est inclus dans le barème Veolia publié chaque année :

- Part distributeur :
 - Vente en gros = 0,4033 € / m³ HT avec coefficient d'actualisation
 - Abonnement (part fixe) = 209,16 € HT par an avec coefficient d'actualisation
- Part Collectivité :
 - 0,0921 € HT / m³

Cependant, la convention de vente d'eau n'a pas été signée, faute de retour de la part du SIE de la Mercantine. Depuis lors, le SIE de la Mercantine a également sollicité la possibilité de raccorder une autre propriété sur la conduite. Dans ce contexte, Veolia propose de signer cette convention en y intégrant cette 2^{ème} propriété.

Monsieur le Maire, après lecture au Conseil de la proposition de convention, propose de passer au vote.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Périmètre de Protection des Monuments historiques :

approbation de la modification proposée par l'Architecte des Bâtiments de France

Didier Berrez rappelle la procédure de modification du périmètre de protection des monuments historiques. Suite à l'enquête publique réalisée fin 2016, aucune remarque n'a été relevée par le Commissaire Enquêteur.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil de valider le projet de modification du périmètre de protection autour de l'église Saint-Nicolas, du chalet de fromagerie, de l'hôtel de ville et ancienne halle aux blés et de la fontaine de l'hôtel de ville, telle que formulée par l'Architecte des Bâtiments de France en application de l'article L.621-30 du Code du Patrimoine, sans modification après l'enquête publique menée du lundi 7 novembre 2016 au samedi 10 décembre 2016.

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

19h25 : Arrivée de Rachel BOURGEOIS.

Forêt communale / Tourbière du Marais : plan de financement prévisionnel

Didier Berrez rappelle que le plan d'aménagement forestier 2016-2035 comprend la réhabilitation de la Tourbière du Marais.

Depuis 2016, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée Corse et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse accompagnent les projets en faveur de la biodiversité (8 millions € de financement sur le périmètre Rhône Méditerranée Corse).

Un appel à projet a été engagé par l'Agence de l'Eau, lequel prévoit un financement à hauteur de 80 %.

Les services de l'ONF ont établi un avant-projet technique pour la restauration de la tourbière incluant le bouchage des drains, la restauration de 4 hectares de tourbière et l'entretien de la zone une fois ouverte. Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 201 000 € HT. En outre, le prélèvement de bois (environ 400 m³ d'épicéas) sur cette parcelle apportera une recette de 22 000 € environ pour la commune.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'approuver le plan de financement prévisionnel et de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau sur ce dossier.

- **Dépenses :** Etudes, honoraires et prestations : 45 000 € HT
Travaux : 156 000 € HT
Total : 201 000 € HT
- **Recettes :**
160 800 € Agence de l'Eau RMC (80%)
40 200 € Commune de Moirans-en-Montagne
Total : 201 000 € HT

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Espaces pastoraux – Contractualisation avec les agriculteurs

Didier Berrez rappelle le plan d'action pour la reconquête de terrains agricoles engagé avec la Chambre d'Agriculture. En 2016, des autorisations pour exploiter différentes parcelles communales ont été données à titre expérimental aux agriculteurs. Cette année, la commune propose de contractualiser avec les agriculteurs. Une rencontre avec chacun d'entre eux est prévue prochainement. Les propositions de contrats seront présentées lors d'un prochain conseil municipal.

Fleurissement : programme de plantation

Sandrine Prudent et les élus en charge du fleurissement vont effectuer les plantations au cours du week-end de l'Ascension. Un appel aux bénévoles est également lancé. Sandrine Prudent informe les conseillers municipaux que l'accueil de loisirs Tom Pouce participe en proposant des jardins aromatiques et des plantations à différents endroits de la ville : place de Verdun, calvaire à l'arrière de la résidence du Moulin, ancien poids public, parking rue des Sports etc.

Par ailleurs, des plantes vivaces seront plantées au cimetière (lavande) et sur le parking à l'arrière de l'hôtel de ville (rosiers).

Une action est également engagée avec les commerçants.

➤ Commission Finances

Analyse financière prospective – Direction Régionale des Finances Publiques

Jacques Bauduret présente les grandes lignes de l'analyse financière prospective réalisée par la Direction régionale des Finances Publiques.

Extrait de la synthèse :

« A la clôture de l'exercice 2016, la situation financière de la commune apparaît équilibrée. Le cycle d'exploitation de la commune permet de dégager un niveau d'autofinancement positif. L'évolution des produits de fonctionnement réels, notamment de la fiscalité, permet de générer des ressources d'autofinancement suffisantes. Le levier fiscal demeure cependant limité. La structure financière de la commune apparaît également fragilisée par les budgets annexes. Le niveau d'endettement constaté fin 2016 a un impact significatif sur les charges financières.

L'équilibre financier de la commune sera impacté au cours de la période 2017-2021 par un recul des ressources d'autofinancement. Le programme d'investissement envisagé (5 M€ sur 4 ans) complété par la construction d'une nouvelle gendarmerie (1,8 M€) apparaît difficilement soutenable.

La nécessité de ne pas dégrader la situation financière de la commune devrait conduire cette dernière à effectuer des arbitrages entre les projets d'investissement envisagés. »

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'ils peuvent consulter cette analyse disponible en mairie.

Notification des dotations et contributions de l'Etat

Jacques Bauduret présente les notifications reçues à ce jour de l'Etat :

- ✓ **DGF** - Dotation Globale de Fonctionnement : 91 553 € (BP 2017 : 97 400 €), soit 39 906 € de moins qu'en 2016.
- ✓ **DSR** - Dotation de Solidarité Rurale : 119 353 € (BP 2017 : 115 000 €), soit 4 085 € de plus qu'en 2016.
- ✓ **FPIC** - Fonds de péréquation intercommunal : 328 445 € CC Jura Sud + les 17 communes, dont Moirans-en-Montagne = 56 700 € (à notifier), contre 45 253 € en 2016.

Monsieur le Maire rappelle que la DGF baisse depuis 2014 et que les budgets ont été élaborés depuis sans emprunt.

Consultation bancaire pour la ligne de trésorerie

Jacques Bauduret présente le résultat de la consultation des établissements bancaires :

	Montant	Durée du contrat	Index	Marge	Commission
Banque populaire Contrat 2016	350 000,00 €	12 mois	Euribor 3 mois	1,20%	700,00 €
Banque Populaire	350 000,00 €	12 mois	Euribor 3 mois	1,10%	700,00 €
Crédit Agricole	350 000,00 €	12 mois	Euribor 3 mois	1,80%	1 050,00 €

Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir l'offre de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté portant sur une ouverture de crédits d'un montant maximum de 350 000 € pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : **350 000 Euros**
- Durée : **12 mois**
- Index des tirages : **Euribor 3 mois** (dans l'hypothèse où l'indice de référence pour toute période d'intérêts serait inférieur à zéro, l'indice de référence retenu pour les besoins de la présente convention pour cette période d'intérêts sera réputé égal à zéro)
- Taux d'intérêt : **index + marge 1,10%**
- Commission : **0,20%**

Le résultat du vote est le suivant :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Abonnements téléphoniques

Jacques Bauduret informe les conseillers municipaux que les contrats d'abonnements pour les lignes fixes et mobiles ont fait l'objet d'une négociation avec les opérateurs SFR et Orange. L'offre de SFR permettra de réaliser une économie de 150 € par mois sur les abonnements téléphoniques.

3. Questions diverses et informations

- ✓ Maryline Marillier sera en arrêt de travail en juin, juillet et août, après une intervention chirurgicale.
- ✓ Le recrutement des saisonniers pour les mois de juillet et août est en cours, ainsi que le recrutement d'un agent au service technique, comme prévu au budget primitif 2017.
- ✓ L'Adjudant Nathalie ROUILLARD a pris ses fonctions le 1^{er} avril dernier à la tête de la brigade de Gendarmerie de Moirans-en-Montagne. Pour rappel, l'adjudant-chef Christian Michelat est parti à Champagnole.
- ✓ Alain Rigaud adresse ses remerciements à la municipalité pour la Fête de la Petite Enfance.
- ✓ Le club de foot adresse également ses remerciements pour la mise à disposition des équipements de futsal.

Monsieur le Maire remercie l'assemblée et lève la séance à 20h30.

La secrétaire de séance,
Mekhia ED-DHIMENE

Le Maire,
Serge LACROIX



Les Conseillers Municipaux

Jean-Pierre BROCARD	Laurence MAS	Didier BERREZ	Jacques BAUDURET	Jean-Pierre LANÇON
Grégoire LONG	Rachel BOURGEOIS	Catherine DURY	Mekhia ED DHIMENE	Hülya KAPTAN
Sandrine PRUDENT	Nicolas BŒUF	Patrice MOREL		